

Lien des **CHERCHEURS CEVENOLS**

font
vive

ISSN 0335-6264 - BULLETIN TRIMESTRIEL N° 84 OCTOBRE-DECEMBRE 1990

TOUT COURRIER : Secrétariat-Abonnement de L.C.C. :
Marcel DAUDET, 34 av. des Verveines 93370 MONTFERMEIL

COMPTE-RENDU DE LA REUNION DES "CHERCHEURS CEVENOLS" le 17 aout 1990, au Chateau de Ribaute



Présents : Mesdames Renée AUBIN, Françoise BRETON, Monique BRUGUEROLLE, Maggy CHAPEL, Andrée DAUDET, Adrienne DURAND-TULLOU, Elisabeth FONANIEU, Béatrice LAPORTE, Juliette LAVENU-PELLECUER, Maggy LIAURON-CALVAYRAC, Georges MAURIN, Andrée PENCHINAT.

Mademoiselle Martine Fort.

Messieurs Alain ALEGRE de la SOUJEOLE, Christian ANTON, Roland CALCAT, Philippe CASSE, Paul CHAPEL, Yannick CHASSIN du GUERNY, Pierre A. CLEMENT, Gérard COLLIN, Marcel DAUDET, Jean DAUTUN, DUCROS Directeur du P.N.C., Honoré DURAND, Jacques DESCHARD, Jean-Bernard ELZIERE, Nicolas FAUCHERRE, Jacques GALZIN, René GRANIER, François GIRARD, Daniel LARDANS, Robert LAVENU-PELLECUER, Edouard DUMAS, Louis LECOUFFE, Gabriel LIOTARD, Georges MAURIN, François PENCHINAT, Robert POUJOL, Guy POULON, Pierre ROLLAND, Daniel TRAVIER.

Excusés : Madame H. Duthu, Messieurs B. ATGER, M. CHALEIL, M. CABY, P. DEBANT, Donnedieu de VABRES, J. FILHOL, L. GOILLON, O. POUJOL, J. ROGER.

Allocution du nouveau Président : Y. CHASSIN du GUERNY

L'année 1990 est à marquer d'une pierre noire : elle a été des plus néfastes pour les Cévennes. La disparition subite du Dr Jean PELLET a été ressentie comme un véritable choc dans tous les milieux cévenols et nous affecte plus particulièrement en sa double qualité de président et de co-fondateur de notre groupe de recherche.

Courant mai une réunion du Comité de Rédaction s'est tenue à CONCOULES pour prendre des dispositions consécutives au décès de Jean PELLET. Etaient également présents Madame J.F BRETON et des représentants du Parc des Cévennes. Un nouveau bureau a été organisé. Il vous a été présenté dans l'avant-dernier bulletin de L.C.C. (n° 82). Il a été proposé une nouvelle répartition des tâches, avec un poste de Rédacteur en Chef confié à Pierre-A. CLEMENT, les charges de secrétaire et de trésorier conservées par M. DAUDET et F. PENCHINAT. J'ai moi-même accepté la présidence. Il s'agit là de dispositions transitoires, et il convient à l'assemblée présente de les ratifier...

Aucune réserve à ces décisions n'ayant été faites, le président propose la ratification qui est adoptée à l'unanimité.

Le président remercie vivement l'assemblée de l'honneur qu'on a bien voulu lui faire de présider L.C.C., adjoignant les remerciements des membres du bureau, et ajoutant que leur intention est de poursuivre les activités de L.C.C. dans la tradition de nos deux anciens présidents fondateurs.

La parole est ensuite donnée à Robert POUJOL...

Evocation de Jean PELLET, par Robert POUJOL

La disparition brutale et prématurée de Jean PELLET nous a tous profondément affectés. On ne peut ne pas être frappé par le destin étrange qui a tout à tour fait disparaître les trois principaux créateurs de l'Association L.C.C. FONT-VIVE : le docteur RICHARD, Jean-François BRETON, et enfin, le 12 mars 1990, Jean PELLET. Ils étaient tous les trois dans la force de l'âge et avaient encore beaucoup à nous apporter dans le domaine qui est celui de L.C.C. : réunir les CHERCHEURS CEVENOLS pour une meilleure connaissance scientifique et culturelle du Pays Cévenois, de son histoire et de sa civilisation.

Nous étions mêlés à la foule immense de ses amis, de sa famille, de ses voisins et de ses malades, qui avaient tenus à être présents autour de Mme Jean PELLET et de ses onze enfants dans et autour de l'Eglise de GENOLHAC, et dans le cimetière catholique tourné vers le Mont-Lozère, par une radieuse et triste journée de Mars. Nos prières, catholiques romaines ou huguenotes, et la sympathie de tous, chrétiens ou non, ont certainement soutenu une famille faisant bloc autour du disparu.

Nous ne savons pas par quelle prémonition notre ami Jean avait jeté un regard mélancolique et prophétique sur la Cévennes dans son dernier editorial intitulé : "CROISIÈRE D'UN ÈTE".

Dans son style inimitable, Jean PELLET a fait une sorte d'adieu involontaire à ses chères Cévennes, dans le bulletin de juillet-septembre 1989. Il y a survolé les siècles, les vieux villages, les religions pour terminer par cette question :

... OÙ EXHUMONS-NOUS DU PASSÉ
POUR OUI ET POURQUOI

Laissons lui un instant la parole et la plume en le citant. DEBUT DE CITATION :

« En septembre, Concoules et Pontells avec les sagas emmêlées des Daudé et des Chabert, de 1550 à nos jours, nous ont, à travers les actes en français, les 2 religions et le reste rapproché de nos bases familiales.

Mais à tout bien considérer, ne s'agit-il pas d'un même pays, des mêmes terres, habitées par un même peuple. Les noms de lieux, à travers 1000 ans, n'y demeurent-ils pas pour une large part reconnaissables? nos patronymes modernes, nés justement entre X^e et XIII^e siècles, ne tiennent-ils pas tout ce temps le théâtre rempli? Cette société ou, si l'on veut, ces sociétés, n'est-ce pas notre monde fils d'une même antiquité païenne et des apôtres, jusque par delà les réformes et révolutions qui sont issues des mêmes racines et prétendent faire table rase?... Avatars jusque vers 14-18, d'un monde terrien, agraire, péri-méditerranéen ?

Avant repris les tâches de mon état et traversant hier soir la cour d'un mas, en un hameau où voici 35 ans, 20 cheminées fumaient pour plus de 60 âmes, et maintenant 5 pour 8, mon regard se posait sur l'herbe qui poussait drue entre les "lauzes du courtil". Et je pensais à ce que disent les gens : "c'est un pays qui meurt..."... Et je pensais à Demain et à Après-demain... A Besse, en Pontells.

Demain... qui appellerait encore ce lieu un Mas ? Ces pierres plates des lauzes ? et cette rigole un BEZAU ? Où exhumons-nous du passé, pour qui et pourquoi ? Préparons-nous des tablettes babyloniennes, pour les hommes d'une autre culture, qui sauf imprévu, ne manqueront pas d'habiter ce que nous aurons DESERTE. Et, après tout, pourquoi pas ?

Peut-être le Jugement dernier. Jean Pellet >> FIN DE CITATION

Les nouveaux responsables, que nous avons pressentis et que vous avez désignés officiellement en assemblée générale, vous diront leurs projets et leur volonté de continuer L.C.C., qui correspond à un réel besoin de recherche concertée et amicale sur l'Histoire des Cévennes.

Pour l'instant, la préoccupation de l'ancien Comité de Rédaction a surtout été de publier trois numéros comportant des hommages à Jean PELLET, les n° 81, 82 et 83. Ces numéros, je vous demande de les lire et de les relire, car les témoignages rendus décrivent assez bien le personnage exceptionnel que fut Jean PELLET.

Parmi tous ces hommages, j'en retiendrai un seul, particulièrement émouvant, qui résume assez bien les autres, et qui est l'oeuvre de Mr Alexis MONJAUZE, ancien Directeur du P.N.C. :

« (La disparition de Jean PELLET) cause dans le coeur un trouble profond. Lié tellement au Mont-Lozère et à Font-Vive, PELLET imprime par sa mort le sentiment du vide et de l'irréversible. Cependant on doit se rassurer. Dans la société humaine, si la mort obligatoirement succède à la vie, la vie succède toujours à la mort. Selon une impérative loi biologique, elle en procède même. Elle en recueille les bénéfiques et s'en nourrit. »

Et j'ajouterai simplement à cette belle conclusion de Mr Monjauze :

AINSI SOIT-IL !

Activité du Secrétariat et quelques suggestions, par Marcel Daudet

Je voudrais tout d'abord faire l'historique de cette année 1990, dominée pour nous par un événement imprévisible, la mort de Jean Pellet.

Le samedi 3 mars nous étions convenus avec Jean de nous rencontrer pour mettre au point, et si possible durant le week-end mettre en pages le premier numéro de l'année le n° 80. C'est malheureusement ce matin du 3 mars, qu'après avoir accompagné son épouse à la gare de Génolhac, se sentant gravement atteint, il monta au CHS de Concoules et de là fut transporté en hélicoptère à Montpellier pour y être hospitalisé et y mourir le 12 mars. C'est une perte irréparable, d'abord pour les siens, pour ses amis, mais aussi pour Génolhac, les Cévennes, et bien sûr L.C.C.

Fallait-il continuer ? Ou bien, notre association, dont, avec Jean François Breton, ils avaient été les maîtres-d'oeuvre, devait-elle s'arrêter là ?

En tout état de cause, les 4 bulletins de l'année devaient sortir pour honorer nos engagements envers ceux qui avaient acquitté leur cotisation de 1990.

Après consultation de François Penchinat et de certains d'entre-vous, nous avons décidé qu'il fallait essayer de continuer. Et c'est pour cela que les membres du comité de rédaction ont été invités à se réunir le 26 mai afin de prendre la décision de continuer ou d'abandonner.

Le compte-rendu de cette réunion est paru dans L.C.C. n° 82, et vous venez, à la demande de notre président, d'en approuver les décisions. J'ajoute que Monsieur Privat, ancien Délégué à la Conservation du Musée du Désert, maintenant à la retraite, ne désire plus faire partie du Comité de Rédaction, et désigne pour lui succéder, son successeur au Musée du Désert : Monsieur Michel Caby.

Quant à mon activité de secrétaire, c'est l'activité habituelle : tenue du fichier des adhérents, suivi du paiement des cotisations, réponses aux lettres diverses...

Actuellement le fichier est constitué de 371 adresses. Sont envoyés, par le jeu des envois multiples, 415 exemplaires du bulletin. Les derniers tirages ont été effectués à 800 exemplaires.

À ma connaissance : 31 adhérents n'ont pas acquitté de cotisation pour 1989 et 1990, et 17 adhérents ayant acquitté 1989 n'ont pas acquitté 1990

Je tiens à préciser que toute correspondance et tout paiement doivent m'être directement adressés, car le courrier adressé 3 grande rue risque d'y rester en souffrance. J'insiste pour le paiement des cotisations, car il est indispensable qu'un suivi soit sérieusement fait, ce que je peux assurer, à condition que tout paiement me soit connu.

Sur une suggestion de J.B Elzière une feuille volante sera incluse dans le présent bulletin et le suivant, et ainsi chaque fin et début d'année.

J'ai retranscrit dans un document de 32 pages les sommaires détaillés de tous les numéros du bulletin depuis le n° 0 jusqu'au n° 80 (septembre 1974 à Décembre 1989). Nous pourrions l'offrir en souscription à nos adhérents, après qu'il ait été complété d'un répertoire des publications hors série. En outre, je peux désormais fournir à celui qui m'en fera la demande n'importe quel exemplaire de ces numéros.

Nous recevons régulièrement une revue en Allemand intitulée "Der Deutsche Huguenott. Mme Maurin veut bien se charger d'en traduire les textes intéressant les Cévennes.

Des souhaits pour la tenue du bulletin : une plus grande collaboration de nos adhérents, et particulièrement des membres du Comité de Rédaction. Et ne serait-il pas heureux que ce Comité de Rédaction se réunisse une ou deux fois l'an ? Je souhaite également une plus grande rigueur dans la parution du bulletin, qui, à mon avis doit intervenir dans le premier mois du trimestre correspondant. Ce qui infère que le bulletin soit prêt à être publié à la fin du trimestre précédent.

Il faudrait déterminer les rubriques permanentes, les définir. Par exemple je suggère : Les recensions, questions, réponses, travaux adhérents, publications concernant les Cévennes, une Revue de la presse... avec chacune un titre invariable. Peut-être aussi comme cela se faisait lors des premiers numéros les nouvelles acquisitions des Archives Départementales.

Pour terminer, je voudrais faire part de quelques réflexions que j'ai reçu de certains de nos adhérents :

M. Roger BONNET regrette le lamentable état de conservation de certaines Archives Municipales. Il cite le cas d'une commune du canton de Génolhac où les Archives sont conservées dans une pièce où il manque des vitres au fenêtre.

M. Jean Noel PELEN, en raison de ses occupations, regrette de ne pouvoir participer régulièrement à L.C.C. mais ajoute : "Je ferai l'impossible pour vous donner ici ou là un petit coup de pouce".

M. Christian TALON désire le développement d'un glosaire, sous forme de listes, sur l'étymologie des noms de lieux cévenols. Jean Pellet pensait que cela était peut-être difficile en raison des interprétations variables.

M. Michel ROUVIERE regrette que L.C.C. ne traite pas plus souvent du Bas-Vivarais, région qui lui est chère. (M. CALCAT se charge de prendre contact avec M. Rouvière)

Rapport du trésorier, François PENCHINAT

RECETTES.....13780 francs

DEPENSES : Imprimerie.....17264,67 francs
P.T.T.....2097,26 francs
Frais divers.....1751,65 francs
TOTAL DES DEPENSES21113,58 francs

De nombreux abonnements de 1989 n'ont été enregistrés qu'au début de 1990, après rappel, et n'ont pas été comptabilisés en 1989. On peut considérer que les recettes équilibrent les dépenses.

Les dépenses sont réduites au minimum et ne sont pas en augmentation. Le poste le plus important est l'imprimerie, et il faut remarquer que 4 livraisons ont été faites en 1989.

Intervention du Rédacteur en chef Pierre A. CLEMENT

En acceptant de devenir le Rédacteur en Chef du bulletin du "Lien des Chercheurs Cévenols, j'ai pensé rendre un fidèle hommage à mon ami Jean PELLET. Nous nous étions connus à Nîmes en 1949 aux Archives Départementales dont nous nous flattions plaisamment d'être les plus anciens habitués. Depuis 41 ans nous continuons des recherches parallèles et complémentaires, plus centrées sur la Cévenne pour Jean, plus axées sur le Piémont Cévenol pour moi.

J'ai tenu également à venir au secours de nos deux dévoués Marcel DAUDET et François PENCHINAT qui, malgré le contre-coup de la disparition brutale de Jean PELLET, ont eu le grand mérite de sortir dans les délais les trois premiers numéros de L.C.C. pour 1990.

Grâce à eux et à la chaîne de l'amitié de tous les familiers de Jean, L.C.C. a passé le cap de cette nouvelle tempête. Il aurait été regrettable que cette association cesse son activité car elle est vraiment unique en France. Alors que l'on dit les Cévenols peu communicatifs, il est remarquable que la quasi-totalité des chercheurs qui explorent le riche passé de notre pays aient mis en commun leurs recherches et leurs découvertes.

Notre bulletin continuera donc à jouer le rôle de trait d'union entre les érudits et les passionnés d'histoire. Je préciserai toutefois que les recherches généalogiques, encore balbutiantes à l'époque de la fondation de L.C.C., sont maintenant florissantes, sous l'impulsion de mes amis VIERNE et ALEGRE de la SOUJEOLE. Les questions sans incidence historique seront donc transférées vers les publications des cercles généalogiques.

D'autre part, récemment nommé au Comité d'Action du Club Cévenol, je veillerai à ce qu'il n'y ait pas d'interférences entre les articles publiés d'une part dans L.C.C. et d'autre part dans Causses et Cévennes.

Pour éviter aux chercheurs des acquisitions coûteuses et inutiles avec l'avalanche de reprints et d'ouvrages pseudo-historiques, nos recensions s'évertueront à trier le bon grain de l'ivraie.

Enfin, je prendrai les contacts nécessaires pour que les mémoires de maîtrise, les D.E.A. et les thèses traitant des Cévennes ou du Languedoc puissent être mis à la disposition des adhérents de L.C.C. quelle que soit l'université concernée.

Je souhaite ainsi rendre encore plus crédible notre bulletin trimestriel et poursuivre dans la draille tracée par Jean-François BRETON et Jean PELLET avec la collaboration de vous tous.

TOUR DE TABLE

M. Y. CHASSIN du GUERNY nous fait part de 2 projets :

- 1° prévoir quelques brèves communications d'un ou plusieurs participants lors de la prochaine assemblée, sur un sujet libre, dont le texte pourra être inséré dans le bulletin. (Proposition acceptée, à condition que ces communications soient faites dans un temps limite, suivant leur nombre)
- 2° édition en fascicule à part d'un travail qui a été réalisé par Jean PELLET et Y. CHASSIN du GUERNY portant sur l'inventaire inédit des Archives de l'évêché d'Uzès, ordonné vers 1560 par Mgr de Girard alors évêque d'Uzès. Cette édition avait été différée pour des problèmes matériels, à présent aplanis. Elle peut être réalisée dans le courant de 1991. (Projet adopté)

M. R. POUJOL termine la biographie de l'Intendant du Languedoc BASVILLE (de 1685 à 1718) ; prépare une biographie de l'architecte D'AVILER (1663-1700) qui a fait, notamment, l'agrandissement de la cathédrale d'Alès.

Mme E. FONTANIEU travaille sur une monographie du Château de Vézénobres et sa Seigneurie jusqu'à Navacelles. Malheureusement, après les dernières trouvailles, il s'avère que nous ignorons la date de la première construction (entre la destruction par le Duc de Rohan du château féodal jusqu'à 1733).

M. P. CASSE travaille sur SOUDROGUES, et un projet de refaire avec le cadastre actuel un atlas microtypographique. Fait également des recherches sur la tour de Peyre à Soudorgues.

Mme A. PENCHINAT a terminé son travail sur les ALLUT, verriers. Recherche une possibilité d'édition.

Mme A. DURAND-TULLOU met, en collaboration avec Y. Chassin du guerny, la dernière main à une saga cévenole : environ 600 correspondances de 3 générations d'une même famille. Elle aimerait publier l'ouvrage du Dr F.A. ROUYER : "Monographie statistique et médicale de l'arrondissement du Vigan", paru au début du XIX^e siècle, avec une préface consacrée à l'auteur, ardent républicain, franc-maçon et propagateur de la vaccine dans la région du Vigan.

M. G. LIOTARD après avoir étudié Sauve et "Saint-Ambroix pendant la période de l'Edit de Nantes" (Thèse 3ème cycle), a poursuivi son étude du protestantisme à Saint-Ambroix. Son attention a été attirée par des délibérations du Conseil Presbytéral suivies de signatures presque toutes terminées par trois points en triangle ! Voulant établir une relation entre protestantisme et franc-maçonnerie il a été amené à étudier la loge de Barjac (fin XVIII^e) et celle d'Alès (2ème moitié du XVIII^e). Il n'a pu trouver à ce jour aucune correspondance entre protestantisme et maçonnerie à cette époque.

M. P. CHAPEL : son livre "Le Château de Thoiras et ses alentours, à travers les âges" sortira en septembre. A en projet un inventaire commenté des ruines existant dans la commune de Thoiras, qui pourrait être terminé fin 91. début 92. Il souhaite la mise en chantier d'un livre sur les "Tours à signaux", qui pourrait intéresser chercheurs et public. Un tel ouvrage devrait être une oeuvre collective, ne serait-ce que pour le découpage géographique. et il contribuerait volontiers à ce travail.

M. J. DAUTUN a l'intention de rédiger une petite étude sur : "Les testaments cévenols : catholiques et protestants"

M. N. FAUCHERRE travaille au repérage et à l'étude des châteaux dépendant de la famille des Bermond de Sauve et d'Anduze. Dans ce cadre, publication en cours du château de Sommières et dossier de sauvegarde (en collaboration avec Philippe Casse et Jean-Bernard Elzière) de la Tour de Peyre à Soudorgues. Effectue l'inventaire, dans le cadre d'une enquête plus vaste, des ouvrages subsistants, mis en place par la Royauté après la Révocation de l'Edit de Nantes : forts, relais fortifiés, postes, ponts, routes, bornes d'indication de chemins.

M. L. LECOUFFE poursuit ses recherches sur la vie des Frères Costes de Quissac (pendant la monarchie, la révolution, l'empire...). Effectue la recherche systématique de tous les souvenirs Napoléoniens (sépulture, maison, monument...) encore visibles à ce jour dans le département du Gard.

M. J.B. ELZIERE : 3 centres d'intérêts : Haut Moyen Age en Cévennes (époques Mérovingienne et Carolingienne) ; Moyen Age dans la région du Vigan (féodalité, Baronnie d'Hierle et de Roquefeuil, etc..) ; Sénéchaux de Beaucaire.

M. R. CALCAT nous parle de la préparation du colloque sur les événements de Jalès qui doit se tenir les 20 et 21 octobre prochains (voir à la rubrique "Informations").

M. J. GALZIN : son étude sur les pauvres paysans des Cévennes devrait être publiée en 1991.

M. P. ROLLAND poursuit ses recherches sur la réalisation d'une monographie historique de la commune de St MARTIN-DE-BOUBAUX en Lozère. Parallèlement, travaille sur la châtaigne en Cévennes : un "Musée Vivant de la Châtaigne" ouvrira ses portes au public cet automne au Mas de Manières à St Martin-de-Boubaux. Par le biais du bulletin, les adhérents de L.C.C. seront tenus informés des conditions de visite.

M. F. GIRARD : responsable du Centre de Documentation du P.N.C. à Génolhac, s'occupe activement à sa mise en place aidé par Martine FORT.

M. D LARDANS, intéressé par l'histoire, l'architecture et l'environnement dans la région cévenole, porte tout particulièrement ses recherches sur les familles protestantes de Lézan et région de Canaules, puis d'Anduze et région de St Jean-du-Gard, et la recherche biographique et historique sur ces familles et leurs ascendances (jusqu'au Moyen-Âge pour certaines).

M. E. DUMAS : son livre sur François-Félix de LAFARELLE-REBOURGUIL est en cours de mise au point. Il demeure le problème de l'édition.

M. H. DURAND travaille toujours sur les environs de ROGUES, la vallée de la Vis.

=====

LE PALET DE GARGANTUA AU THORT

par Jean SALLES.

Président du Groupe Alésien de Recherche Archéologique

Du 4 au 11 juillet 1990, à la demande de M. Gilbert PAGES, correspondant départemental de la Direction Régionale des Antiquités, le Groupe Alésien de Recherche Archéologique a effectué une campagne de fouilles sur le site du "PALET du THORT", au Sud de la Bastide.

Un espace couvrant une vingtaine de m² de sol a pu être exploré par l'équipe. De nombreux débris de tuiles accompagnant de la céramique grise indigène, quelques fragments d'amphores et du verre indiquent une occupation gallo-romaine au 2ème siècle après J-C.

Une seconde fosse "en entonnoir" a été reconnue et fouillée.

Cependant, aucun vestige préhistorique permettant d'attester avec certitude que le PALET est bien un dolmen n'a été mis au jour au cours des fouilles.

En conclusion, nous devons nous borner à qualifier le PALET du THORT de "MONUMENT MEGALITIQUE", sans pouvoir préciser ni l'époque de sa construction, ni sa destination.

On projette prochainement sa mise en valeur sur le site signalé, en bordure de l'ancien Chemin de Régordane.

L'équipe alésienne a également mis à profit son séjour au THORT pour recenser les "MONTJOIES" qui jalonnent le Chemin de Régordane sur la CHAM du THORT. Un certain nombre ont été arrachés lors de la rectification de la route départementale entre la MOLETTE et LA BASTIDE. De ce fait, leur remise en place et leur revalorisation s'avèrent très urgentes.

=====

Souvenirs d'un frère

par Henri Pellet

Amis lecteurs de L.C.C., celui qui s'adresse à vous aujourd'hui est l'unique frère de Jean PELLET, de dix ans et demi jeune que lui. Ma soeur Colette et moi-même sommes les seuls survivants, par le sang, du Jean PELLET d'avant 1951. Pourquoi 1951 ? Parce que le 8 septembre de cette année là, mon frère a entamé l'oeuvre principale de son existence, l'oeuvre maîtresse : la construction de son foyer. Je considère, en conséquence, que tout ce qui concerne la vie de Jean, à partir de 1951, est du domaine exclusif de ses onze enfants et de leur mère. Je m'abstiendrai donc d'émettre quelque opinion ou remarque que ce soit sur l'après 1951.

Mon unique objectif est d'informer celles et ceux qui, légitimement, aimeraient avoir quelques informations sur ce que furent l'enfance et l'adolescence de Jean. Afin d'éviter toute ambiguïté, je crois utile de préciser, en préambule, que bien que frère de Jean, je n'ai pas le millième de sa culture et qu'il n'existe aucun domaine où je possède la moindre érudition équivalente à celle qu'il détenait, lui, dans plusieurs disciplines. Il n'en reste pas moins que ma soeur Colette et moi-même sommes de même souche que Jean et que, s'ils n'apparaissent pas évidents au premier coup d'oeil, nous avons, tous trois, congénitalement, de nombreux points communs.

Avec quelle émotion et affection, François Penchinat, tu as parlé de Jean dans le premier numéro de L.C.C. consécutif à son départ... Dois-je te dire que tout est présent à mon esprit. Oncle Albert, ton Père, qui m'avait baptisé "Pipaïre" et qui, chaque année, entre mes quinze et vingt ans, me donnait une pipe, à la grande fureur, d'ailleurs, de mon Père, son frère et ami, qui nous faisait, à Jean et à moi, à juste titre, hélas, la guerre sur ce "sacré tabac"...

Lorsque Jean est né, l'environnement culturel de la famille était particulièrement dense et riche. Ses deux grands Pères, Henri PELLET et Ludovic VERNHETTE, du même âge, amis d'enfance, étaient respectivement Professeur d'Histoire et Avocat. Ce sont eux qui, lors des vacances scolaires de Jean, à Génolhac, ont considérablement contribué à accroître cette tendance naturelle qu'avait mon Frère, dès l'âge de 4 ans, à chercher à connaître et à comprendre le pourquoi de toute chose. Je dois également citer son Grand'Oncle, Gustave Castanier, frère de sa Grand'mère maternelle, brillant Ingénieur des Mines, auquel il vouait une grande admiration et avec lequel, j'y insiste, il a fait ses premiers pas en Géologie dans les années 1937-1938.

Enfin, le monument, son Père qui, lui aussi, maîtrisait parfaitement plusieurs sciences balbutiantes à son époque. Qu'on en juge : le printemps 1914, quelques mois avant la guerre, Alfred PELLET, qui termine ses études de médecine à Montpellier et qui exerce quelques mois sa profession à Génolhac, avant de partir sur le front, successivement à SALONIQUE et au Chemin des Dames, Alfred PELLET dis-je, est membre de l'Institut Astronomique de France. Ils ne sont qu'une vingtaine, pour la plupart enseignants, et il est le plus jeune. Il a vingt cinq ans et demi... Durant la guerre, du front, il échange une correspondance suivie avec son frère-ami Albert PENCHINAT. A celui-ci, il demande de lui faire parvenir des pièces indispensables à la confection d'un poste émetteur. Car c'est là sa deuxième passion, la "télégraphie sans fil". Il poursuivra, plus tard, lorsqu'en 1920 il s'installera à BARBENTANE, jusqu'au jour où, dans les années 1926-1927, la réglementation et les impératifs de l'usage de la T.S.F. le décourageront dès lors qu'il s'agit désormais d'un "commerce"... Autre science où excelle Alfred PELLET : la Météorologie. Celle-ci, jusqu'à ses derniers jours, occupera son esprit.

Je vais terminer avec deux anecdotes sans aucun rapport l'une avec l'autre.

1) Nous sommes dans l'hiver 1939-1940, durant la "drôle de guerre". En Avignon, se tient un colloque relatif à la Géologie en général et à celle de la Région en particulier. Les gens présents sont tous au minimum quinquagénaires ou enseignants. Sauf un, un adolescent de quinze ans et quelques mois. La discussion, un peu austère, se déroule normalement lorsque, poliment, notre adolescent lève le doigt et demande la parole. Avec condescendance, les doctes Professeurs consentent à la lui donner. Et là, devant un auditoire littéralement ébahi, durant plus d'une heure, le jeune homme livre un exposé magistral témoignant de sa connaissance parfaite du sujet débattu. Eh bien, cet adolescent, vous l'avez reconnu : il s'agit de Jean Pellet... Ce qui précède m'a été confié, quinze ans après, par l'un des participants à ce colloque, Monsieur BARTESAGO, ami intime de mon Père et tenant un commerce de Photographie, rue des Marchands, en Avignon.

2) Dans son remarquable livre, le CREVE-CEVENNES, en 1972, l'écrivain Jean-Pierre CHABROL, page 118 écrit, je cite : "Sacré toubib. Bougre. Il a de ces façons... Un soir, mon Père était près de la mort. Le Docteur avait fait tout le nécessaire, tout. Enfin, épuisé, il avait vu le mourant revenir à la vie. Alors, il avait demandé : "Madame, maintenant, laissez moi seul avec votre mari". Tout le monde s'était retiré. Au bout d'un instant, ma mère, inquiète, était rentrée doucement dans la chambre. Elle avait trouvé le Docteur à genoux au pied du lit. Il remerciait Dieu d'avoir sauvé mon père." Fin de Citation.

Tout Jean PELLET est dans cette attitude admirablement décrite par Chabrol. Qui ne comprend pas cela ne peut prétendre avoir vraiment connu mon frère.

INCIDENT D'UNE CHASSE AU CERF XVI° S.

Transcription par Y. du GUERNY

L'an mil cinq cent vingt troys et le vingt huitième jour de février nostre souveyran prince le roy de France a toutz soit chose manifeste que comme noble Dandon CLARET sg^f de Saint-Félix-de-Palières fisse chasser a la grosse chasse par aucuns habitans du lieux & paroisse de Brozet et aulx fourés dudit Brozet & à la ronde et en chassant le jour des troys roys jà passé eusse meü unq cerf lequel fuyuroit long temps et luy baileret la chasse tellement que le lassarer qu'il fust contraint soy rendre au lieu ou près du lieu de Lèches lez Sommières⁽¹⁾ là out les habitans du mas de Barret⁽²⁾ de la juridiction de Canes prendre led. cerf avecques aucuns aultres leurs complices et luy copparit la gorge et tut incontinent sans attendre le terme acoustumé en ce présent pays de Salavés & Languedoc qui est vingt quatre heures et que sont requises de atendre le despartent et le chacun en pourta sa piéca non ayans regard a la suytte que led. cerf avoyt et que les veneurs estoient toujours après en chasse et que piz est on reffusé de rendre led. cerf peau & chier sur quoy à la requeste dudit sg^f de Saint Félix jointt avecques luy le procureur du roy par vertu de certaines letres empetrées de la court présidiale en ont este faictes infourmations et mesment par vertu d'icelles lesd. coupables cest asavoir Jauffre Hostalier filz de Jehan Hostalier, Jehan de Vic, Anthoine de Vic du mas de Barret de la paroisse de Fontanés près de Sommières ont esté contraints a le rendre ou la valeur extimée à dix livres et en ont esté prins de leurs biens comme appert par procès sur ce faict et comme après lesd. Jauffre et de Vic conoyssans avoyr mal preude en deppartissant led cerf dans led. terme de vingt quatre heures ayont faict supplier et prier led. sg^f de St-Félix que dusse son plaisir ne plus procéder contre eulx offrant de payer led cerf despences vaccations intérest et domaiges et aussi l'an et jour que dessus au lieu de Saulve et en la mayson de moy notaire sousigné soit venus et présentes devant ledit sg^f de Saint Félix illec présent c'est à scavoir lesd. Jauffre, Hostalier, Jehan de Vic, et Anthoine de Vic lesquels disant avoir mal procédé en despertissant ledit cerf dans led. terme et le soy approprié et ainsi luy ont offert pour la valeur dudit cerf que pour les dans domatges intérests et despenses et aultres vaccations la somme de XXV livres t. et oussi payer le greffier que a faictes lesd. informations et luy ont prié que fust de son plaisir accepter lad oblation & somme et ne leur demander aultre chouse se offrant que quand il voudra fère chasser & chasser par lui a leur despens et de payer la despence de bouche des veneurs par unque foys laquelle offre aussi faicte led sg^f de Saint Félix a accepté et a confessé avoir eu et receu vingt ungne livre et lesd. quatre livres lesd. Joufre Jehan et Antoine Devis ont promis de payer lesd. quatre livres restants daussy a la fin du moy de may et avec ce led. sg^f de Saint Félix les a quittés et pour payer lad somme lesd Jauffre et de Vic en oblige toutz et chacun ses biens a la cort présidial et des conventions de Nysmes & de Salve et ainsi ont juré sur saints évangiles de Dieu de leur gré touché ainsi a esté fait audit lieu de Salve et en la maison de moy notere et présences de Anthoine Pal de Conqueyrac, N... Massip de Canhas, noble Jehan de Vézenobres viguier de Salve, Pierre Gaucelin, de Cardenal, Alexis de Mons, Jehan Cossac, Roman de Piza et de moy Antoine Declaris notaire le présent instrument du vouloyr de maistre Anthoine de Combes quant à la somme de IIII l a confessé receu lad. somme en présence de Mr Pal de Conqueyrac et a voulu que soit cancellé.

(Antoine Declaris, notaire de Sauve, ADG 2-E-64/429)

(1) - Lèches-lez-Sommières, actuellement Lèques (Gard)

(2) - Barret, mas commune de Fontanés (Gard)

REPOSES

Vert-de-gris (677 Mme BONIOL)

N'y a-t-il pas confusion de souvenirs avec la traditionnelle fabrication du VERDET dans le midi, que l'on trouve résumé ainsi dans l'Encyclopédie des connaissances agricoles : volume sur le VIN par E. CHANCRIN (Hachette) :

"Utilisation des marcs pour la préparation de certains produits chimiques. - Préparation du verdet. - Dans le Midi on dispose des plaques de cuivre entre deux couches de marc frais qui en fermentant s'acétifient (s'aigrissent). L'acide acétique produit attaque le cuivre pour former un acétate de cuivre se présentant sous forme d'une poudre verte. On recueille cette poudre et on la dissout dans de l'acide acétique pour former le verdet très employé dans la fabrication des bouillies pour le traitement de la vigne contre le mildiou."

Ajoutons que l'on désignait autrefois par le nom spécial de vert de Montpellier, le vert-de-gris.

O. Poujol

LES RECENSIONS

Jacques SCHNETZLER : La mise en valeur de la Cévenne du Nord au Moyen Age. (Revue du vivarais, Tome XCIV, n° 2, avril-juin 1990, pp. 97-118)

Texte informé (en particulier grâce à "l'irréfutable témoignage des censives") et décapant, où l'auteur réfléchit sur l'occupation humaine de la Cévenne ardéchoise autour de trois questions :

--- La colonisation de la Cévenne aux XII^e et XIII^e siècles.

Le rôle premier dans la colonisation de la Cévenne, du moins celle du nord, au Moyen Age, revient à la vigne. L'importante et indéniable occupation humaine du talus cévenol au XII^e et XIII^e siècles est imputable à la vigne dont la culture s'inscrit dans une économie d'échanges. L'auteur souligne l'importance des chemins muletiers, routes du vin, dans le sens de la montée, entre la Cévenne vinicole et la Montagne céréalière. Des va-et-vient incessants du Moyen Age au XIX^e siècle lient ces pays complémentaires du vin et des grains, avec une remarquable pérennité des échanges, des chemins, des villages de muletiers. Car l'échange se fait à dos de mulet, avec ces muletiers du Vivarais, du Velay et du Gévaudan, bien connus depuis les études classiques d'Albin MAZON.

L'auteur relève, une fois de plus, dans notre monde latin, l'importance de la vigne, culture peuplante, culture civilisatrice.

--- La mise en place de la châtaigneraie cévenole dans les siècles difficiles des XIV^e et XV^e siècles.

Le développement du châtaignier fut plus tardif qu'on ne le croit généralement. Le châtaignier ne joua un rôle important qu'à l'extrême fin du Moyen Age. La châtaigneraie en tant que verger cultivé ne s'est mise en place en basse et moyenne Cévenne que tardivement, lors des deux derniers siècles du Moyen Age, pour s'étendre jusqu'au XIX^e siècle qui vit l'extension maximale de l'aire du Châtaignier. A l'origine plutôt arbre forestier, le châtaignier devint par la suite arbre fruitier et le resta. Le châtaignier a assuré à la Cévenne une sécurité alimentaire, et atténué des oppositions entre les plus favorisés et les plus démunis. Sur le plan social, le châtaignier fut bénéfique aux petites gens, à qui il apporte, outre une certaine sécurité alimentaire, divers sous-produits comme le bois de chauffage, recherché dans un pays fortement déforesté, comme des bois pour fabriquer divers objets, des meubles et des charpentes. Mais la châtaigne dégage peu de revenus monétaires, c'est là son grave défaut. Des mercuriales anciennes font état de très faibles quantités de châtaignes vendues.

Pour la Cévenne du Nord, Jacques SCHNETZLER partage les mêmes conclusions que Jean-Robert PITTE dans son livre "Terre de Castanide" (Paris, Fayard, 1986, 479 pages), qui estime tardif l'essor du châtaignier en Cévenne. Ces conclusions sont à confronter avec celles du forestier Jacques GALZIN, pour une Cévenne plus au sud dont il a étudié méthodiquement la toponymie dans de très fouillés sondages locaux (Jacques GALZIN : Déboisement et plantation de châtaigniers en Cévenne - Annales du Parc National des Cévennes, tome 3, 1986, pp. 7-70).

--- L'habitat cévenol au Moyen Age (A mon avis le paragraphe le plus neuf, le plus percutant).

L'auteur reprend la question très intéressante de la maison "foghane", ou maison à éléments dissociés, groupés autout d'un logis d'habitation, souvent mentionnée dans les textes médiévaux. Cette maison à éléments dissociés aurait été fréquente, peut-être même de règle, dans les derniers siècles du Moyen Age, puis remplacée par la maison-bloc que nous connaissons aux temps modernes et qui est dans l'esprit des gens, la maison traditionnelle cévenole. Cette maison-bloc ne semble habituelle qu'à compter du XVI^e siècle, ayant dû être auparavant exceptionnelle. Elle se répand au moment où le bois de châtaignier, en planches ou en poutres, produit en énorme quantité, permet de porter de lourdes toitures de lauzes reposant sur un lit d'argiles. Le développement tardif du châtaignier est donc d'autant plus intéressant à saisir, qu'il permet dans les siècles suivants un changement important dans l'habitat. Cela conduit l'auteur à rajeunir un mode d'habitat : la maison-bloc, qui, tout traditionnel qu'il soit, n'aurait pas l'âge vénérable que d'aucuns lui accordent.

La maison "foghane", parfois qualifiée de maison-cuisine, disparaît dans les textes (par exemple des compoix qui en font état jusqu'au XVII^e siècle) où on la distingue nettement des autres maison d'habitation, après ses nombreuses mentions des XV^e et XVI^e siècles^(*).

La maison "foghane" pose beaucoup de questions, car de nombreuses obscurités subsistent et subsisteront longtemps. Il n'est pas sûr qu'elle ait été généralisée dans toute la Cévenne, mais elle a existé donnant un mode d'habitat original que les historiens ne devront plus méconnaître. Nous pouvons soupçonner, par la présence de bâtiments distincts et de peu de surface au sol, que certaines constructions encore existantes ont pu être, à l'origine, des maison "foghanes". Elles doivent exister certainement encore, intégrées à d'autres habitats, mais en ayant perdu ce qui faisait leur spécificité, ce pourquoi elles nous échappent en tant que telles. Les retrouver doit être la tâche d'archéologues et de chercheurs.

(*) Dans le compoix-terriers de Thines de 1624, on relève 36 maison "foghanes, le tiers des maisons d'habitation. Elles ne sont pas dans tous les hameaux, mais ce ne sont pas des logis au rabais. Des possédants aisés y habitent alors que de petites gens vivent dans d'autres maisons. Ce compoix est conservé à la mairie-annexe de Thines, et doit faire l'objet d'un prochain article de Jacques SCHNETZLER dans la Revue du Vivarais.

QUESTIONS

681 - Marc COULON (Paris)

Recherche toutes (sources d') informations concernant le Mas Légal, Aujacuet. Aujac.

682 - Maurice CHAMPAVERE (42400 Saint-Chamond)

Recherche l'ascendance de Joseph François MAUREL, né à St-Jean de Valériscle le 6 X 1735, décédé à Alès le 11 XI 1821, huissier à Alès, qui épouse en 1ère noces, le 11 I 1750 à Alès. Marie HERAL. Il était fils de Jean MAUREL, travailleur de terre à la Coste, paroisse de St-André de Majencoules, et de Catherine ESPRIT, qui semble d'Utelle dans le Comté de Nice. Mais les recherches là-bas sont restées vaines. Puis-je espérer aller plus loin ? Toute piste l'intéresse.

683 - Marcel DAUDET (Montfermeil)

Un document, sans date apparente mais certainement de la première moitié du 18^e, découvert aux Archives Nationales par G. DELMAS, et aimablement communiqué, se rapporte à l'inféodation du Mas de Donarel (paroisse de Génolhac). Or, les confronts du Mas mentionnent entre autres : "le Serre anciennement appelé du Moulin à Vent". C'est la première fois que je rencontre cette appellation dans les confronts des nombreuses descriptions que je possède du domaine de Donarel. Existait-il des "moulins à vent" dans les Cévennes dans des temps très reculés ?

684 - Gabriel LIOTARD (Saint-Ambroix)

Cherche documents établissant une relation entre protestantisme et maçonnerie avant 1820.

PUBLICATIONS

François DELMAS : La famille JAFFARD. Revue du Gévaudan n°4/1988. Société des Lettres de la Lozère. Mende, 1988, pp. 15-26.

Importante étude de la famille Jaffard, de Florac et Ispagnac, ses branches protestante et catholique, sur près de trois siècles (XVII^e-XVIII^e-XIX^e), suivie de notes, d'après des correspondances familiales, qui éclairent les activités et la mentalité d'une famille de bourgeoisie de province (La Lozère à Ispagnac) au milieu du XIX^e siècle.

O. Poujol

Paul CHAPEL : LE CHATEAU DE THOIRAS et ses alentours, à travers les âges - En souscription chez l'auteur : 1500 Chemin de Boissières, 30310 VERGEZE - 100 francs. Ouvrage en 4 parties :

- La 1ère partie a pour but de saisir les racines historiques du château ;
- La 2ème partie présente les 3 dynasties qui se sont succédées à Thoiras de 1334 à nos jours ;
- La 3ème partie décrit les champs de ruines proches du château ;
- La dernière partie est consacrée au château lui-même : sa description, et les données relatives à l'immobilier.

REPertoire DE L'ETHNOLOGIE DE LA FRANCE 1990 - Editions de la Maison des Sciences de l'homme Paris - 403 p. - Diffusion : CID, 131 bd Saint-Michel 75005 PARIS - 120 £ + port 12 £

Ce répertoire présente les chercheurs et les organismes - centres de recherches, musées, associations - dont l'activité se rattache à la connaissance ethnologique de la France.

On y trouve l'exposé de leurs activités qu'il s'agisse de RECHERCHE, de CONSERVATION ou d'ANIMATION.

Offrant une vue géographique et synthétique de la recherche ethnologique en France, il est un instrument de travail indispensable pour les hommes et les institutions travaillant dans ce domaine, ainsi que pour les bibliothèques et les centres de documentation.

INFORMATIONS**HENRI BOSC**

par Olivier POUJOL

Le décès d'Henri Bosc, annoncé très discrètement au début de 1990, pourrait avoir échappé à de nombreux cévenols, lecteurs et admirateurs de sa monumentale Guerre des Cévennes.

Nous nous faisons un devoir de rappeler dans le Lien des Chercheurs Cévenols la mémoire du pasteur Bosc, important historien du protestantisme cévenol, auxiliaire précieux et attentionné des chercheurs très divers qui fréquentaient la bibliothèque de la Rue des Saints-Pères quand il y fut en fonction (j'en témoigne comme ancien étudiant en maîtrise d'histoire à Paris).

Pasteur de l'Église Réformée de France, exerçant son ministère notamment à Montpellier et à Paris, ou il fut bibliothécaire de la Société de l'Histoire du Protestantisme Français, Henri Bosc laisse le souvenir d'un chercheur méticuleux et obstiné, d'une érudition inégalée pour son temps sur la période de la Guerre des Camisards, d'un orateur chaleureux et passionné sur toutes les questions touchant au passé protestant.

Sa passion pour l'histoire du protestantisme français l'a conduit très naturellement aux Cévennes. Il écrivit un Roland (Un grand chef camisard, Pierre Laporte dit Roland, Musée du Désert, 1954) et surtout une extraordinaire étude, jour après jour, parfois heure par heure, de la Guerre des Cévennes (1702-1710), publiée en cinq volumes (plus un tome en index) par les Presses du Languedoc, à Montpellier. Chercheur cévenol (bien qu'originaire du Tarn), Henri Bosc a surtout travaillé dans les dépôts d'archives de Montpellier (en particulier dans les dossiers de l'Intendance de Languedoc) et de Paris. Bosc a montré l'importance et la richesse, pour l'étude de la Guerre des Cévennes, des archives du dépôt de la Guerre (aujourd'hui, Service Historique de l'Armée de Terre, au Château de Vincennes), qu'il a minutieusement dépouillées. Son ambition et son originalité de chercheur ont été de continuer l'étude de la Guerre des Cévennes jusqu'en 1710. Le tome V de sa Guerre des Cévennes, consacré à la période 1705-1710, est celui qui comporte le plus d'informations nouvelles et inédites, l'habitude étant de ne pas prolonger la Guerre des Camisards, ou du moins d'en suivre les prolongements, sauf de rapides survols, jusqu'en 1710. On y découvre de nobles et attachantes figures qui se battent encore, de divers moyens, pour la liberté de conscience : Abraham Mazel, Castanet, Corteiz ou Claris... Entre ces dates, 1705 et 1710, se trouve la période traitée dans sa thèse ès Lettres, soutenue en Sorbonne (Université de Paris IV) en 1973 (publiée par le Service de reproduction des thèses, Lille, deux volumes, 1974).

Notre fidélité et notre admiration envers Henri Bosc nous doivent d'encourager, sans doute plus qu'auparavant, la promotion et l'impression intégrale par les Presses du Languedoc de la Guerre des Cévennes.

Notre compatriote Rivarol aimait dire que "L'imprimerie est l'artillerie de la pensée". Il fallait pour Bosc, à la mesure de ce qu'il avait pensé et conçu, un stratège en imprimerie audacieux et solide. Il l'a trouvé en Max Chaleil, qui avec les Presses du Languedoc, et au prix d'un formidable effort pour les illustrations, a su composer une monumentale publication des annales de la Guerre des Cévennes d'Henri Bosc. Sans la logistique de Chaleil, son travail d'une vie ne serait resté sans doute que formidable gisement de notes, conservé dans un fonds d'archives et providence d'autres chercheurs...

Le Lien des Chercheurs Cévenols se doit d'apporter aussi son soutien à l'oeuvre devenue commune, en tant que somme d'érudition et défi d'édition, de Henri Bosc et Max Chaleil.

JEAN-LOUIS PANTEL

par Olivier POUJOL

Jean-Louis PANTEL nous a quitté brutalement le 25 août 1990.

Agé de 71 ans, retraité de l'enseignement, il s'était retiré à Vialas dans la maison familiale où son aïeul, Monsieur VIGNES, guérisseur célèbre, avait vécu au cours du siècle dernier (cf. L.C.C. n° 81, janvier-mars 1990, page 9).

Il tenait une grande place dans Vialas, où il partageait activement la vie de ses concitoyens, et était engagé dans la communauté locale de l'Église Réformée.

Féru d'histoire, et notamment d'histoire locale, il collaborait aux revues littéraires, historiques de notre région (cf. L.C.C. n° 83, juillet-septembre 1990, page 37), qui s'adressaient à lui, en connaissance de cause.

Avec une équipe de Vialas, catholiques et protestants réunis, il avait fait publier les "Mémoires et Lettres inédites de Pierre Corteiz, Pasteur du Désert", pour le troisième centenaire de sa naissance (Société des Lettres de la Lozère, Mende, 1983).

L.C.C. perd un ami et un lecteur attentif.

ARCHIVES

ANNUAIRE

DEPARTEMENTALES
et COMMUNALES

LANGUEDOC ROUSSILLON

LOZERE

ARCHIVES DEPARTEMENTALES
Avenue du Père Coudrin, 48005 MENDE
Tél. 66.65.22.88
Ouverture au public : lundi-vendredi : 8 h 30 - 12 h, 13 h - 18 h
samedi : 8 h 30 - 12 h
Fermeture annuelle : du 16 au 31 mai.

PYRÉNÉES-ORIENTALES

ARCHIVES DEPARTEMENTALES
Avenue de Villeneuve, Moulin-à-vent,
B.P. 948, 66020 PERPIGNAN CEDEX
Tél. 68.54.65.83 et 68.54.60.39
Ouverture au public : lundi-vendredi : 9 h - 12 h, 14 h - 18 h
Pas de fermeture annuelle.

ARCHIVES COMMUNALES DE PERPIGNAN
1, rue du Musée (ancienne Université)
B.P. 931, 66020 PERPIGNAN CEDEX
Tél. 68.66.30.66, poste 4088
Ouverture au public : lundi-jeudi : 8 h 12 h, 14 h - 18 h
vendredi : 8 h - 12 h, 14 h - 17 h
Pas de fermeture annuelle.

PRESTATIONS

- Consultation sur place
- Prêt inter-Archives par microfilms uniquement
- Photocopies et microfilms
- Publications d'inventaires
- Orientation et aide à la recherche
- Expositions, activités culturelles et collaboration aux PAE ; relations avec le secteur associatif.

CONDITIONS D'ADMISSION

Les Archives sont ouvertes gratuitement à tout citoyen français ou ressortissant étranger. Une pièce d'identité est exigée lors de la première visite.

REALISATION

Association pour la promotion des Archives en Languedoc-Roussillon.
C. Duplissy, Alès - J. Lebert, Nîmes - Maquette M. Vielzeuf, Nîmes.
Imp. Bené, 12 c, rue Pradier, 30000 Nîmes - Mai 1990

AUDE

ARCHIVES DEPARTEMENTALES
48, rue Bringer, B.P. 813, 11012 CARCASSONNE CEDEX
Tél. 68.25.02.95
Ouverture au public : lundi-jeudi : 9 h - 11 h 45, 14 h - 17 h 45
vendredi : 9 h - 11 h 45, 14 h - 16 h 45
Pas de fermeture annuelle.

ARCHIVES COMMUNALES DE CARCASSONNE
Hôtel de Ville, 32, rue Aimé-Ramon, 11000 CARCASSONNE
Tél. 68.77.71.08
Ouverture au public : lundi-jeudi : 8 h - 12 h, 14 h - 18 h
vendredi : 8 h - 12 h, 14 h - 16 h
Pas de fermeture annuelle.

ARCHIVES COMMUNALES DE CASTELNAUDARY
Hôtel de Ville, Cours de la République, 11400 CASTELNAUDARY
Tél. 68.23.11.16, poste 233
Ouverture au public : mardi-vendredi : 8 h 30 - 12 h, 13 h 30 - 18 h
Fermeture annuelle : se renseigner.

ARCHIVES COMMUNALES DE NARBONNE
Rue Jean-Jaurès
Mairie de Narbonne, B.P. 823, 11108 NARBONNE CEDEX
Tél. 68.90.30.30, poste 3071
Ouverture au public : lundi-vendredi : 8 h 15 - 11 h 50, 14 h - 18 h
Pas de fermeture annuelle.

GARD

ARCHIVES DEPARTEMENTALES
20, rue des Chassaintes, 30900 NIMES
Tél. 66.67.23.95
Ouverture au public : lundi-vendredi : 8 h 45 - 12 h, 13 h 30 - 17 h 15
Cadastre : fermeture mardi et vendredi
Fermeture annuelle : du 1^{er} au 15 août.

ARCHIVES COMMUNALES D'ALES
Fort Vauban, 2^e étage
Mairie d'Alès, 30107 ALES CEDEX
Tél. 66.52.11.17, poste 292
Ouverture au public : lundi-vendredi : 13 h 30 - 17 h 15
Fermeture annuelle : se renseigner.

ARCHIVES COMMUNALES DE BAGNOLS-SUR-CEZE
Hôtel de Ville
B.P. 160, 30205 BAGNOLS-SUR-CEZE CEDEX
Tél. 66.89.60.02, poste 337
Ouverture au public : lundi-vendredi : 8 h 30 - 12 h
Fermeture annuelle : se renseigner.

ARCHIVES COMMUNALES DE BEAUCAIRE
76 bis, rue de Nîmes, 30300 BEAUCAIRE
Tél. 66.58.57.60
Ouverture au public : lundi : 9 h - 12 h, 14 h - 18 h
Pas de fermeture annuelle.

ARCHIVES COMMUNALES DE NIMES
32, rue Pradier, 30000 NIMES
Tél. 66.29.48.24 ou 66.29.21.75
Ouverture au public : se renseigner.

ARCHIVES COMMUNALES DE VILLENEUVE-LES-AVIGNON
Hôtel de Ville
Rue de la République, 30400 VILLENEUVE-LES-AVIGNON
Tél. 90.25.42.03, poste 144
Ouverture au public : lundi : 14 h - 17 h
mardi-jeudi : 10 h - 12 h 30, 14 h - 17 h
Fermeture annuelle : se renseigner.

HÉRAULT

ARCHIVES DEPARTEMENTALES
2, avenue de Castelnaud, B.P. 1266, 34011 MONTPELLIER CEDEX
Tél. 67.79.65.45
Ouverture au public : lundi-vendredi : 9 h 30 - 17 h 30
Fermeture annuelle : du 1^{er} au 15 août.

ARCHIVES COMMUNALES D'AGDE
Ancienne mairie d'Agde, rue Jean-Roger, 2^e étage
B.P. 175, 34304 AGDE CEDEX
Tél. 67.94.85.80
Ouverture au public : le matin : 8 h 30 - 12 h, sauf le mercredi
Prendre rendez-vous
Fermeture annuelle : se renseigner.

ARCHIVES COMMUNALES DE BEZIERS
Hôtel du Lac, 27, rue du 4-Septembre, 34500 BEZIERS
Tél. 67.76.90.10, postes 516 et 515
Ouverture au public : lundi : 12 h 45 - 18 h,
mardi-vendredi : 8 h - 12 h, 12 h 45 - 18 h
Pas de fermeture annuelle.

ARCHIVES COMMUNALES DE MONTPELLIER
Tour des Pins, boulevard Henri-IV, 34064 MONTPELLIER CEDEX
Tél. 67.34.72.56
Ouverture au public : lundi-vendredi : 9 h - 12 h, 13 h 45 - 17 h 30
Fermeture annuelle : du 1^{er} au 15 août.

ARCHIVES COMMUNALES DE SETE
Plan Joseph-Soulet, B.P. 373, 34207 SETE CEDEX
Tél. 67.74.29.55
Ouverture au public : 8 h 30 - 12 h, 14 h - 17 h 45
Pas de fermeture annuelle.

COLLOQUE SUR LES EVENEMENTS DE JALÈS - Les 20 et 21 octobre 1990.

"Mémoire d'Ardèche et Temps Présent" continue à apporter sa pierre à la recherche sur la Révolution Française en Ardèche. Avec les chercheurs du pays des Vans : R. CALCAT, T. CHAILAN, G de MALBOSC, Renée THIBON, J. SCHNETZLER, avec l'association Pierre RICHARD, cette association organise deux journées aux VANS sur "Les Camps de Jalès et la conspiration de Saillans" le samedi 20 octobre de 14 h. à 18 h., et le dimanche 21 octobre de 10 h. à 12 h. et de 14 h. à 18 h.

Le but de ces journées réside en 3 points :

- mettre en commun les éléments objectifs dont nous disposons aujourd'hui pour une lecture neuve des événements de Jalès dont on sait qu'ils ont subi maintes interprétations abusives ;
- rassembler tous ceux qui souhaitent conduire une recherche pluridisciplinaire associant l'histoire des faits mais aussi l'analyse de l'historiographie, l'étude du contexte sociologique des années 1780 comme celle de l'environnement économique ;
- organiser cette recherche avec l'objectif d'une synthèse qui sera effectuée à terme.

(S'adresser pour participer à : M. Roland CALCAT, Le Vanel - 07140 LES VANS)

=====

REVUE DE PRESSE

Lou País, n° 303 - Juillet-août 1990 : Extrait du sommaire

- Souvenir des élections en Lozère pendant l'année 1932, par M. Bringer
- Regards sur MARVEJOLS l'Européenne, par Jeanne Munoz
- SOUVENIRS : PELGEYRES - 1944 : relation de l'attitude courageuse des paysans de ce hameau de la commune de Badaroux (Lozère), par le Docteur Claude Plan
- L'éternel retour de la bête du Gévaudan, par Guy Crouzet
- Les derniers troupeaux villageois de Lozère (suite et fin), par Laurent Rieutort

La Garance Voyageuse (Barre-les-Cèvennes), n° 9/1990 : excellent article sur "Le Mûrier arbre d'or" par Chantal Pralong.

=====

SOMMAIRE

Compte-rendu de la Réunion Annuelle Générale de L.C.C.....	p. 45
Jean SALLES - Le palet de Gargantua au Thort.....	p. 49
Henri PELLET - Souvenirs d'un frère.....	p. 50
Y. CHASSIN du GUERNY - Incident d'une chasse au cerf au XVI ^e	p. 51
Réponses.....	p. 51
Olivier POUJOL - Recensions d'ouvrage.....	p. 52
Questions, Publications.....	p. 53
INFORMATIONS :	
- Olivier POUJOL - Henri BOSCH, Jean-Louis PANTEL.....	p. 54
- Annuaire Archives Languedoc-Roussillon.....	p. 55
- R. CALCAT : Colloque sur les événements de Jalès.....	p. 56
Revue de Presse.....	p. 56

=====

LIEN DES CHERCHEURS CEVENOLS

Siège Social : 3 grande rue GENOLHAC
Publication réalisée avec l'aide du PARC NATIONAL DES CEVENNES
et de la Commune de CONCOULES

Fondateurs : Jean-François BRETON, Jean PELLET, Pierre RICHARD.

Président : Yannick CHASSIN du GUERNY

Rédacteur en chef : Pierre A. CLEMENT

Trésorier : François PENCHINAT

Secrétariat-Abonnement : Marcel DAUDET, 34 av. des Verveines 93370 MONTFERMEIL

Comité de Rédaction : A. ALEGRE de le SOUJEOLE, B. BARDY, Pr. R. BOSCH, M. CABY

R. CALCAT, Y. CHASSIN du GUERNY, G. CHOLVY, G. COLLIN, R. DEBANT, A. DURAND-TULLOU

H. DUTHU, E. FONTANIEU, J.B. ELZIERE, Ph. JOUTARD, J.N. PELEN, F. PENCHINAT.

O. POUJOL, J. ROGER, J. SALLES, D. TRAVIER.

Le L.C.C. est un moyen de relations. Tout adhérent est invité à s'exprimer en adressant à la Rédaction des "Questions et des Réponses". Mais une très large part de la vie de notre groupe est faite de rencontres informelles entre gens axés sur les mêmes thèmes. La reproduction des articles, dessins, cartes, reprographies, de même que celle des dépouillements, analyses, répertoires ou inventaires de documents jusque-là non dépouillés dans les mêmes formes, est interdite sans l'accord de la Rédaction et des auteurs.

PAIEMENT DES COTISATIONS

Cotisation annuelle commençant le 1er janvier de chaque année.....90 francs

Cotisation de soutien.....minimum 100 francs

Prix au numéro.....20 francs

Versement par chèque bancaire : L.C.C. FONT-VIVE

Versement par chèque postal : L.C.C. - compte 2000.14 C MONTPELLIER

Les versements sont à adresser au Secrétariat-Abonnement (Adresse ci-dessus)

Les nouveaux adhérents seront les bienvenus. Parlez-en à vos amis et connaissances

Commission paritaire des Publications et Agences de Presse

Certificat d'inscription n° 57172

Imprimé par ICHTHUS S.A.R.L. 30240 CALVISSON

=====